Rencontre avec MESH

Agnès KLEMAN/Isabelle HUMBERT

Propos recueillis par **Karine MARCHAL**



Agnès Kleman est professeur en conservatoire et référente handicap à Clermont-Ferrand, chargée d'information auprès de différents publics : familles en recherche d'établissement pouvant accueillir leur enfant, enseignants cherchant des ressources afin d'accueillir au mieux leurs élèves, établissements, régions.



Isabelle Humbert est co-directrice de l'association MESH en charge des volets administratif et financier.

Pouvez-vous présenter l'association MESH ?

IH L'objet de MESH (Musique et Situation de Handicap) est de promouvoir l'inclusion au sens large, et pas uniquement en terme d'accessibilité, des personnes en situation de handicap, dans tous les lieux d'enseignement de la musique. À l'origine, l'équipe fondatrice a cherché à prouver qu'une personne en situation de handicap était capable de pratiquer la musique. En partant de spectacles co-construits avec des musiciens professionnels et amateurs, la question a émergé de savoir comment aller plus loin. On s'est rendu compte, en allant dans les écoles de musique, que ce n'était pas possible, que c'était trop compliqué. Plusieurs causes à cela : il y a d'une part les enjeux liés au bâti et d'autre part ceux, prioritaires, de formation et d'offres adaptées aux professionnels. Au-delà, le pari a été de faire travailler l'entièreté de l'établissement à cet accueil inclusif. Les personnes handicapées ne vont pas si naturellement dans les écoles de musique : il fallait donc travailler sur la communication, mais également sur les textes cadres, le projet d'établissement, les parcours pédagogiques. Il existe, encore actuellement, des nécessités à mobiliser le ministère au niveau des référents handicap et des textes de lois. À ce sujet, l'Éducation nationale semble avoir de l'avance sur les référents handicap mais ils ne sont pas une évidence pour les conservatoires et écoles de musique.

Qu'en est-il de l'inclusion dans les conservatoires ?

Vous aviez été interrogées par La Lettre du Musicien, à l'occasion d'un numéro sur l'inclusion et en tant que professionnel de la musique dans les établissements scolaires accueillant tous les publics, on peut être étonné de la lenteur avec laquelle les choses évoluent.

IH Certains établissements artistiques se voilent un peu la face en disant qu'ils n'ont pas de personnes en situation de handicap qui viennent frapper à leur porte. C'est en partie vrai, car de nombreuses personnes en situation de handicap s'autocensurent et n'osent pas contacter les conservatoires. N'ayant pas de demande, les établissements d'enseignements artistiques ne se sentent pas concernés et quand il n'y a pas de référent handicap, les choses évoluent de manière moins fluide.

L'association MESH est très bien repérée par les conservatoires et écoles publiques, mais c'est moins le cas des écoles de musique associatives. On a donc davantage de demandes de la part des conservatoires mais, étant encore une association de taille modeste, notre capacité de communication est malheureusement limitée pour le moment. C'est un axe que l'on cherche bien entendu à développer.

AK De mon côté, je suis référente handicap en binôme avec un collègue. De par les formations et les rencontres des enseignants qui essaient de faire bouger les choses, j'apporte mon expertise sur le sujet.

Y a-t-il une liste de référents handicap ?

IH Il n'existe pas de liste nationale des référents

handicap en établissement d'enseignement artistique. Cette information peut se trouver sur les sites internet propre à chaque établissement, mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple pour les conservatoires de Paris, le portail est bien fait et les noms et coordonnées des référents handicap sont bien visibles. S'il n'y a pas de référent, de facto, le directeur fait office de référent handicap, néanmoins cela reste très confidentiel. Certains directeurs ne sont pas conscients qu'ils ont cette mission.

AK Les établissements artistiques sont dans l'obligation d'accueillir et de travailler avec les personnes en situation de handicap : la loi de 2005 donne obligation aux établissements d'ouvrir leurs portes. En revanche, certains établissements ne remplissent pas les normes d'accessibilité. Enfin, il y a des établissements qui n'ont pas encore tout à fait conscience que leur mission est aussi d'accueillir les personnes en situation de handicap.

Dans la formation de l'enseignant d'instrument ou de formation musicale, y a-t-il une partie dédiée à l'adaptation de l'enseignement ?

Les professeurs d'instruments se sentent parfois totalement démunis face à des handicaps moteurs, et cherchent parfois à travailler tant bien que mal avec des luthiers ou des facteurs d'instruments pour adapter les instruments au mieux des possibilités de leurs élèves.

AK Certains enseignants ne se sentent pas prêts à adapter leur enseignement. C'est à ce sujet que le retard est réel par rapport à l'Éducation Nationale : il semble y avoir assez peu de réflexion de la part de certains enseignants sur la pédagogie en elle-même. Ils possèdent un riche savoir, mais n'ont pas forcément approfondi les questions de transmission, ni la manière dont l'élève peut les accueillir.

Les handicaps physiques ne sont pas les seuls handicaps pour lesquels des adaptations peuvent être nécessaires, il y a aussi les handicaps sensoriels, ou les élèves qui relèvent des troubles neurodéveloppementaux. Ces troubles sont de plus en plus présents et il arrive même que nous soyons ceux qui les détections. Les parents en prennent conscience, en se souvenant d'une discussion avec l'enseignant. Ces troubles invisibles sont aussi très compliqués à accueillir parce qu'il arrive que les enseignants pensent que c'est de la mauvaise volonté de la part des élèves.

IH La grande majorité des professeurs en conservatoire ou école de musique vont passer un DE ou un CA. La formation est un peu vide en ce qui concerne l'accueil spécifique que requiert un élève en situation de handicap. Au niveau de MESH, on agit sur la formation continue, mais certains sujets auraient dû être traités à la base dans la formation initiale des ces enseignants.



C'est un enjeu pour MESH de pouvoir agir dès la formation initiale parce qu'il me semble qu'un enseignant croisera obligatoirement un enfant en situation de handicap dans sa carrière.

Il existe néanmoins des centres de formation de musiciens intervenants qui ont développé des modules spécifiques ou des années complémentaires sur des contenus associant musique et handicap (notamment les CFMI de Tours et de Lyon).

AK Il y a une sorte de fausse idée stipulant que les enfants seraient actuellement peu motivés ou peu attentifs dans leur l'apprentissage et on tend à rejeter la faute sur l'enfant. Avec tout ce que les neurosciences ont mis à jour maintenant, il me semble qu'on ne peut plus se passer de remettre en question le fonctionnement de la pédagogie musicale. De nombreux acteurs de l'éducation artistique spécialisée ne se posent pas la question du fonctionnement, ce qui est bien dommage.

Quels types de formations mettez-vous en place pour aider les professeurs de musique ?

MESH propose des formations très généralistes sur les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée : construire des objectifs musicaux en adéquation avec les besoins spécifiques de l'élève, objectifs que l'on peut transposer pour n'importe quel type de handicap. Ensuite, des formations beaucoup plus ciblées sont proposées, pour les

enseignants accueillant des enfants souffrant d'autisme, des enfants qui ont des troubles de comportement. Par ailleurs, nous proposons depuis l'an dernier une formation sur la FM adaptée : comment les enseignants de formation musicale peuvent adapter leur enseignement afin que ce soit accessible à tous ? Enfin, depuis quelques années, il existe une formation sur le référent handicap.

Peut-on s'adresser à vous pour se former en tant que référent handicap ?

IH Tout à fait. D'une part, nous proposons des modules de formation et d'autre part, nous travaillons à la mise en réseau des référents. Il s'agit d'une dimension essentielle que de pouvoir les réunir à travers cette mise en réseau, de les faire réfléchir ensemble, les faire échanger entre pairs, leur faire partager leurs expériences, des ressources. Agnès bénéficie d'une situation rare avec deux référents handicap dans un établissement. La plupart du temps, ils sont seuls et n'ont personne avec qui échanger sur les problématiques. Il est donc important d'avoir des espaces de réflexion commune.

La mission de référent handicap est toujours une mission adossée à une autre fonction : certains référents sont enseignants de musique, de danse, de théâtre, d'autres font partie du personnel administratif. Pour les référents qui sont enseignants, il faut être vigilant à ne pas tomber dans un écueil que l'on observe encore quelquefois : ce n'est évidemment pas le référent qui va accueillir tous les élèves handicapés dans sa classe.

AK Je suis professeur de FM, et en tant que référente handicap, il m'est arrivé d'accompagner des professeurs de danse qui avaient des élèves handicapés. Ça ne m'a pas posé de problème car il s'agissait d'une réflexion qui était au-delà de la discipline même. Trouver les outils, savoir adapter son enseignement en fonction du handicap, réfléchir aux aménagements, ces réflexions sont valables pour toutes les disciplines.

Vous avez récemment lancé une enquête nationale « musiques et handicaps » : quels étaient vos objectifs ?

IH Nous allons effectivement débuter la phase d'analyse. Le rapport final devrait sortir en mars et les documents seront consultables par la suite.

Notre principale difficulté a été de toucher tous les établissements d'enseignement artistique : beaucoup ne nous connaissent pas, et ceux qui nous connaissent sont souvent ceux qui sont déjà très engagés dans des dynamiques d'inclusion, ce qui risque de « fausser » un peu les résultats. Néanmoins, nous sommes impatients d'analyser les réponses et d'identifier les leviers et freins à l'inclusion, ce qui nous permettra par la suite d'adapter nos offres de formation et de ressources.

Quels types de ressources proposez-vous ?

IH A côté des missions de formation, nous avons également la mission de produire, concevoir des ressources spécialisées. Celles-ci sont transverses et pensées pour nos publics : professionnels des établissements d'enseignement artistique (enseignants, directeurs ou référents handicap). Elles sont tout à fait exploitables et transposables pour vos propres publics à l'Éducation nationale. Notre site internet est constitué de nombreuses ressources. L'enjeu des prochaines années est vraiment de continuer à en produire, à en coproduire avec les acteurs de terrain. Pour revenir à l'enquête, les résultats vont nous aider à orienter nos priorités dans les ressources à proposer. Nous allons pouvoir identifier les besoins en analysant les réponses recueillies.

Avez-vous observé des problèmes d'accessibilité particulièrement lors de la période du Covid ?

AK La période a été difficile pour un certain nombre de personnes en situation de handicap, notamment pour ceux venant d'établissements médico-sociaux qui ne pouvaient plus être accueillis. Certains parents se sont trouvés en difficulté.

Parfois, des établissements artistiques ont baissé les bras alors que d'autres ont poursuivi leurs activités avec des visioconférences. Que ce soit pour l'instrument ou pour la formation musicale, cela tenait essentiellement aux compétences numériques des enseignants. Des collègues ont juste posté quelques liens de musique à écouter, se

sentant démunis, et d'autres ont fait davantage. Nous avons vu un intérêt au confinement, car les parents étaient davantage présents. Ils étaient avec leurs enfants derrière leurs écrans. C'était bénéfique pour eux.

Cette période a obligé les enseignants à proposer d'autres manières d'enseigner, diffusant des supports pouvant être repris dans la semaine. Cela a été extrêmement utile pour les élèves en situation de handicap, pour qui le cours va parfois trop vite. Ils pouvaient travailler à leur rythme et les parents pouvaient suivre et reprendre au rythme de l'enfant, notamment avec des supports comme Genial.ly, Moodle. Ce sont des outils que nous pouvons tous utiliser.

J'ai eu des retours d'élèves dyspraxiques. Certains m'écrivaient : « Cliquer c'était très bien, je n'avais plus besoin de faire mon relevé mélodique à la main, ce qui est compliqué pour moi. Il suffisait que je donne mes réponses et c'était bien ». D'autres m'ont dit : « Je pouvais travailler quand je n'étais pas trop fatigué ». Ou encore : « Ça m'a permis de revenir plusieurs fois, de morceler aussi mon apprentissage. Au lieu d'avoir une heure de cours ».

Avec la plateforme Moodle, on peut programmer des retours d'informations, ce qui a servi à de nombreux élèves. Tous ceux qui ont des troubles des fonctions exécutives ont tiré leur épingle du jeu avec ces dispositifs.

Le Covid a aussi permis de mettre en avant les graveurs de partition. Ainsi, MuseScore 4 ou Flat permettent un travail interactif avec les enfants. MuseScore 4 donne aussi la possibilité de transformer la partition en braille musical (différent du braille littéraire). S'ils ne connaissent pas le braille musical, alors il faut qu'ils apprennent à utiliser MuseScore. Le jeune déficient visuel utilise ce programme, comme vous et moi, avec l'oreille en écoutant ce que lui fournit son ordinateur comme information.

Depuis quelques années, de nombreux outils et instruments sont apparus pour pratiquer la musique en pensant à l'inclusion, pouvez-vous nous en parler ?

Ce sont des pistes novatrices sur la manière de penser la musique. Je pense à la BrutBox de Brutpop, à la Frog Touch de Red Frog, les structures Baschet. Il y a également le Bao Pao, dont les interactions sont néanmoins plus restreintes et moins créatives. Tous ces outils sont très intéressants, y compris avec des élèves sans handicap.

Lutherie adaptée : ressources disponibles sur le site MESH

Au-delà des outils, il y a également de beaux projets inspirants, tels que celui d'Alain Goudard avec Résonance contemporaine. Il s'agit d'un ensemble vocal à 6 voix et d'un ensemble de percussions constitués de musiciens professionnels en situation de handicap. Leur travail consiste à répéter des partitions, composer, créer, afin de se produire à travers la France et à l'extérieur des frontières.

Reportage sur Résonance contemporaine